



QUESTIONS ET RÉPONSES

Titre :	Analyse de la qualité de l'eau, Programme d'échantillonnage bactériologique des Premières Nations, Services aux Autochtones Canada, Direction générale de la santé des Premières nations et des Inuits, région de l'Ontario.
Numéro de l'invitation :	1000212686
QUESTION 1 : Y a-t-il eu un titulaire à titre occasionnel, déterminé ou par l'entremise d'une agence (AMA, SPTS, SPICT) qui a exercé ces fonctions au cours des douze derniers mois (ou plus). Si oui, la couronne peut-elle confirmer si le fournisseur a été invité ? Quelle était la valeur en dollars du contrat ? Quelle était la durée du contrat ? Quel était le niveau d'effort (jours).	
RÉPONSE 1 : Oui. Non, le fournisseur n'a pas été invité car il s'agit d'un appel d'offres ouvert et non sélectif. La valeur globale du contrat était de 196 620.01\$. La durée du contrat et le niveau d'effort (jours) ne seront pas divulgués.	
QUESTION 2 : S'agit-il d'un marché réservé aux entreprises aux autochtones ?	
RÉPONSE 2 : Non.	
QUESTION 3 : Je suis très intéressé à présenter une demande pour cette offre. Je suis très nouveau au appel d'offres, donc si vous êtes disponible, j'apprécierais si on pourrait planifier un appel afin de vous poser quelques questions spécifiques.	
RÉPONSE 3 : Afin de s'assurer qu'il n'y a pas de traitement préférentiel, toute communication doit se faire par écrit afin que tous les fournisseurs aient accès à la même information, en même temps. Toutes questions doivent être acheminées par écrit à l'autorité contractante, Christine Madore : christine.madore@canada.ca . Par la suite, l'autorité contractante affichera les questions et réponses à l'adresse suivante : https://achatsetventes.gc.ca/donnees-sur-l-provisionnement/appels-d-offres/PW-21-00940799 . Si vous avez besoin d'aide pour comprendre le processus d'approvisionnement fédéral ou pour vous inscrire à titre de fournisseur, veuillez communiquer avec le Bureau des petites et moyennes entreprises : https://achatsetventes.gc.ca/pour-les-entreprises/contacts-pour-les-entreprises/bureau-	



[des-petites-et-moyennes-entreprises-bureaux-regionaux.](#)

QUESTION 4 :

O3 Expérience de l'entreprise : Est-ce qu'un seul exemple de l'expérience de l'entrepreneur suffit ou faut-il fournir plusieurs exemples ?

RÉPONSE 4 :

O3, le soumissionnaire doit démontrer qu'il possède les années d'expérience requise.

QUESTION 5 :

C1 Expérience supplémentaire de l'entreprise : Est-ce qu'un seul exemple de l'expérience de l'entrepreneur suffit ou faut-il fournir plusieurs exemples ?

RÉPONSE 5 :

C1, est en relation avec le critère O3, le soumissionnaire doit démontrer de l'expérience additionnelle.

QUESTION 6 :

Partie 6, point 6.5 – Exigences en matière d'assurance : Est-ce qu'un certificat suffit comme preuve d'assurance ou faut-il aussi fournir une lettre?

RÉPONSE 6 :

Le soumissionnaire doit fournir une lettre d'un courtier d'assurance ou d'une compagnie d'assurance autorisé à faire des affaires au Canada.

QUESTION 7 :

Annexe A, Énoncé de travail, point 7.3 – Modalités d'expédition : Est-il une option d'utiliser des centres de service/dépôts situés à proximité pour permettre aux Premières Nations/SAC de remettre leurs échantillons ?

RÉPONSE 7 :

Non. Les Premières Nations doivent avoir un accès facile à soumettre leurs échantillons pour fin d'analyse et le ramassage dans la collectivité.

QUESTION 8 :

Formulaires : Annexe D Entente sur les exigences en matière de Sécurité, Appendice 1 de l'Annexe D Entente relative à la Sécurité et l'Annexe F Entente de non-divulgateion : Est-ce que ces formulaires sont requis avec la soumission ou après l'attribution du contrat ?

RÉPONSE 8 :

Les soumissionnaires doivent soumettre les documents requis selon la Partie 3 – Instructions pour la préparation des soumissions. De plus, veuillez-vous référer à la Partie 5 - Attestations et



renseignements supplémentaires.

QUESTION 9 :

Y a-t-il moyen d'avoir de l'information sur le nombre d'échantillons bactériologiques attendus par envoi et sur la fréquence des envois, et ce, par lieu ? (p. ex. collectivités d'Ottawa – aux deux semaines, 17 échantillons par envoi ; collectivités de Peterborough – aux deux semaines, 23 échantillons par envoi).

Dans le même ordre d'idées, si les collectivités envoient leurs propres échantillons, est-il possible de fournir la ventilation aux soumissionnaires (p. ex. les Six Nations de la rivière Grand envoient habituellement 4 échantillons; la Première Nation de Curve Lake envoie habituellement 2 échantillons, etc.).

RÉPONSE 9 :

En moyenne, il faut envoyer les échantillons chaque semaine, à raison d'environ quatre échantillons par collectivité.